

[Qui sommes-nous ?](#) [Abonnement](#) [Contact](#)

[Accueil](#) > [Politique](#) > [Autriche : coulisses d'une déclaration](#)

Autriche : coulisses d'une déclaration

Article du : 25 avril , 2015

Après des jours entiers de tractations, les groupes parlementaires autrichiens ont signé un texte reconnaissant le génocide des Arméniens, Assyro-chaldéens et Grecs pontiques. Retour sur les coulisses d'une déclaration.

Les six partis politiques représentés au sein du parlement autrichien ont publiés le 22 avril dernier une déclaration unanime dans laquelle il était dit que l'Empire ottoman avait commis un génocide à l'encontre des Arméniens, des Assyriens-Araméens-Chaldéens ainsi que des Grecs-Pontiques.

Durant ces vingt dernières années, le parlement autrichien a présenté pas moins de trois résolutions pour la reconnaissance du génocide des Arméniens, mais toutes ces tentatives ont été avortées. La dernière avait été présentée en 1999 par les Verts.

En juin 2014, Martin Bitschnau – un défenseur des droits de l'Homme, auteur d'un ouvrage historique, avait réuni à la demande de personnalités politiques autrichiennes une documentation au sujet du génocide arménien. L'un de ces documents établissait le degré de reconnaissance des faits par les Autrichiens sur la situation des Arméniens lors de la Première Guerre Mondiale.

Fort de l'expérience que constituait l'échec de ce trois dernières tentatives, il a été décidé d'introduire des modifications fondamentales dans la future résolution. Depuis 2006, le génocide commis contre les Assyriens-Araméens-Chaldéens et les Grecs était prouvé et, après négociations avec la classe politique, il fut conclu que tous les groupes victimes seraient mentionnés dans la nouvelle résolution.

Depuis l'automne 2014 l'Ambassade d'Arménie et l'Eglise Apostolique Arménienne avaient organisés divers manifestations culturelles dédiées à la commémoration du centenaire du génocide des Arméniens. De nombreuses organisations arméniennes ainsi que des individus ont pris l'initiative d'informer les personnalités politiques, que ce soit par courrier ou lors d'entretiens, demandant de reconnaître le génocide des Arméniens.

En février 2015, la proposition d'une résolution faisant consensus (en Allemand « mit einer Stimme sprechen », « parler d'une seule voix ») a été envoyée aux parlementaires. Dans ce formulaire, les députés étaient sollicités sur la reconnaissance du génocide des Arméniens, des Assyriens-Araméens-Chaldéens et des Grecs. Dix jours avant la date

de l'approbation, des documents élémentaires et des flyers relatant les faits historiques d'une manière simple et facilement compréhensible ont été adressés à certains hommes politiques.

Dans le cadre de l'initiative « parler d'une seule voix », une pétition a été lancée au début d'avril 2015 pour réclamer, en parallèle à la reconnaissance du génocide des Arméniens, des Assyriens-Araméens-Chaldéens et des Grecs, la pénalisation du négativisme à l'encontre des génocides d'une manière générale, ainsi qu'une disposition visant à diffuser les informations relatives aux génocides, notamment à travers les manuels scolaires.

Dans le cadre de cette même initiative, le Président des Alevis d'Autriche a écrit le 15 avril dernier une lettre dans laquelle il appelle à la reconnaissance du génocide des Arméniens, des Assyriens-Araméens-Chaldéens et des Grecs. Des organisations kurdes ont lancé un appel à la reconnaissance du génocide de tous les groupes et ont demandé des soutiens. Des groupes politiques « de gauche » comme le Parti des Travailleurs (en Allemand : Partei der Arbeit) [qui n'est pas représenté au parlement] a également appelé à la reconnaissance du génocide des Arméniens.

Le 17 avril dernier, l'une des formations parlementaires a souhaité maintenir « une minute de silence », demandant que la reconnaissance du génocide soit circonscrite aux seuls Arméniens. De leur côté, les groupes de l'opposition avaient proposé au contraire que la reconnaissance du génocide mentionne tous les groupes victimes.

Dès le 18 avril, plusieurs conseillers politiques et des décideurs ont contacté Aslan Ergen [ADO] (Assyrien), Martin Bitschnau, d'origine arménien, et Werner Rotter pour discuter de la complexité de la reconnaissance du génocide dans le cas où plusieurs groupes sont concernés, et de la responsabilité historique de l'Autriche en tant qu'allié de guerre ainsi qu'en tant que « témoin clé » de ce génocide.

Dans le même temps, la Société Internationale des Personnes Menacées (Göttingen/Germany) – organisation dont Martin Bitschnau est membre depuis 20 ans – et qui a suivi de près l'évolution de cette affaire, a demandé aux membres du Conseil National Autrichien de reconnaître le génocide des Arméniens, des Assyriens-Araméens-Chaldéens et des Grecs.

Le 20 avril au matin, quelques heures avant cette reconnaissance, les responsables parlementaires demande du matériel du fond pertinent.

Dans la soirée, la décision est prise avec une « note d'amertume ». Les « Grecs » de la proposition initiale sont substitués par la dénomination de « Grecs Pontiques ». Les crimes de masse dont ont fait l'objet les Grecs à l'Ouest de l'Asie Mineure et à l'Est de la Thrace ayant été commis pendant la règne d'Atatürk, ils sont alors considéré comme hors propos au regard de la question du génocide et, surtout, comme pouvant nuire au sacro-saint mythe fondateur de la République de Turquie.

Enfin, dès la signature finale du texte par les groupes parlementaires, l'Ambassadeur de Turquie en Autriche est rappelé à Ankara pour consultations.